



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

**Réunion du Comité Directeur
14 avril 2010**

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes.

Présents : le Président Maurice LANGRY, le Trésorier Philippe LETARTRE, Florent BAUDÈRE, Rose-Marie DESCOURVIÈRES, Jean-François FORT, Didier SABAT, Raphael HODOROABA, Serge LEBAS, Claude PORTE, Vincent HODOROABA, Gilbert DUBOIS et Laurence CASTELLO, invitée en qualité de secrétaire de séance.

Excusés : Christophe SABAT.

Début de séance : 20 h 40

Le Président ouvre la séance en remerciant les élus de leur présence et par quelques nouvelles du Comité Régional. Le déménagement de Massy pour intégrer le centre de Chenevières-sur-Marne est prévu vers le 22 mai 2010. Une économie de loyer de 40 000 euros par an est attendue.

- Le Comité est conscient que l'organisation simultanée de championnats départementaux le même jour peut défavoriser certains archers ou arbitres, mais les contraintes du calendrier et de la disponibilité des bénévoles impliquent cet état de fait.
- Le Comité a été saisi d'une demande d'aide financière de la part des parents d'un jeune archer du Groupe Essonne pour sa participation au stage sportif de la Ligue. Étant un jeune assidu aux entraînements, déjà inscrit par ailleurs au séjour du mois d'août 2010, le Comité préfère proposer une réduction pour le séjour du mois d'août d'un montant de 100 euros sur le tarif. La proposition est votée à l'unanimité en appuyant sur le fait qu'elle est exceptionnelle et qu'elle répond à 3 critères : participation régulière aux stages sportifs, au groupe Essonne et au séjour Jeunes du Comité.
- Projet FA Cup91 : le Comité ne poursuit pas ce projet dans la mesure où certains clubs, contactés pour recueillir leur avis, ont refusé toute participation financière et que la finalité sportive n'est pas définie.
- Un véhicule Renault Master a été acquis par le Comité ; il est destiné aux déplacements relatifs au tir à l'arc, principalement pour les animations extérieures.
- Un podium a été fabriqué par Emmanuel Deseez. Il sera utilisé pour les championnats départementaux. Tous les membres élus adressent leurs félicitations au réalisateur et soulignent l'excellent travail effectué.
- Le projet de structure départementale destinée à accueillir le CDTAE à Égley est toujours en cours. De nouveaux plans ont été présentés. Le secrétaire a rencontré le président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, qui lui a parlé d'un projet de grande structure intercommunal à Chevannes.
- Le Président rappelle qu'il serait souhaitable que les membres du bureau aient une adresse mail individuelle et inhérente à leurs fonctions au sein du Comité (pas d'adresse partagée avec le conjoint ou la famille). La commission communication rappelle que l'hébergeur du site Internet permet d'attribuer une adresse au nom du Comité (nom.prenom@archers91.fr).

- L'organisation du CD à Soisy-sur-Seine est à la charge du club, mais la commission Informatique interviendra surtout au niveau de la gestion des duels. Le président demande si la ciblerie peut être amenée directement à Bondoufle pour le week-end suivant au lieu d'être réintégré au local du Comité. Serge Lebas se renseignera sur ce point.
- Organisation de la DR à Bondoufle : 50 mètres le samedi et 70 mètres le dimanche. La commission Arbitres se rapprochera des responsables du stade Bobin afin de prévoir le traçage d'un seul pas de tir. Le samedi soir, les archers reculeront leur cible à 70 mètres. La buvette est laissée aux bons soins de Mme Lebas, comme l'année précédente. Un planning de présence de bénévoles est créé et sera placé sur le site du Comité. Le chargement du camion à Corbeil sera à optimiser afin de préserver la santé des bénévoles.
- Formation Entraîneur 1 : la formation devient pointue et quelques bénévoles s'étant investis dans la formation échouent lors de l'examen, très difficile, ou ne peuvent pas y être présents. Le président propose de leur délivrer un Certificat Départemental de Qualification mentionnant leur niveau évalué par le formateur. Outre le fait d'éviter une trop grande démotivation, ce certificat leur permettrait de devenir « assistant » (sous la responsabilité du président de club). Car, pour faire de l'initiation, les clubs ont besoin de bénévoles disposant des connaissances techniques et de sécurité.
- Demande du club de Saintry : prêt du local du Comité pour cause de travaux dans leur salle d'entraînement durant la saison prochaine. Le Comité accède à cette demande à la condition que les créneaux horaires soient conformes avec le planning du Comité.
- Tarification du Groupe Essonne : proposition de coopter des jeunes dans le Groupe Essonne avec une participation financière afin de maintenir une motivation et surtout une assiduité. Un membre du bureau propose une aide sur les concours effectués mais il y a souvent des problèmes de transport de ces jeunes. Il est aussi proposé un remboursement de la participation ou une dotation de matériel si le jeune atteint l'objectif fixé par l'entraîneur ou monte sur le podium. Ce projet est soumis au vote : une abstention.

Commission Trésorerie :

La demande de subventions au CNDS a été déposée, modifiée puis redéposée. Elle se fait maintenant par Internet. Pour cette première année, des changements sont intervenus en cours de demande, ce qui a compliqué la tâche. Une réunion sera faite à la DDJS à la fin du mois d'avril pour étudier les demandes. Les charges salariales des trois employés du Comité sont en équilibre financier, entre les bénéfices de leurs actions et les aides des différents organismes.

Pour l'emploi tremplin, deux aides sont attendues : une régionale et une départementale. Le Conseil Général a doté le Comité d'une aide de 2000 € pour l'embauche de salariés.

Commission Informatique et Communication :

Un programme est en cours de réalisation pour la gestion des Rencontres Jeunes.
RAS

Commission Formation :

L'examen Entraîneur 1 vient de se dérouler à Chennevières-sur-Marne. Les résultats ne nous sont pas encore parvenus. Huit candidats ont suivi la formation pour les pré-requis du mois d'octobre.

Commission Parcours :

Deux championnats départementaux viennent de s'effectuer dans de bonnes conditions. À noter toutefois la faible participation des archers essonnais : 40 pour le Campagne et 60 pour le 3D.

Secrétaire :

Le courrier sur l'appel aux dons ou au mécénat est en cours.

Commission Jeunes :

Un supplément sera à prévoir pour le logiciel Jeunes : la découverte 4D. Les jeunes archers essonniers se sont bien comportés lors du Régional Jeunes à Achères : 5 podiums sur 14 archers dont 3 places de premiers.

Il est constaté une réelle difficulté à emmener des jeunes sur les Rencontres.

Commission sportive :

RAS

Le Championnat Beursault s'est déroulé dans de bonnes conditions avec près de 120 archers essonniers.

Commission Arbitrage :

Une demande de formation de jeunes arbitres a été faite par la compagnie d'Étampes.

Une demande de matériel a été effectuée par certains arbitres. Il est habituellement donné par la FFTA lors des journées de recyclage.

Il y a des nouveautés concernant la formation. Mais il faut attendre la validation fédérale lors d'un comité directeur. Nous en saurons donc plus après ce comité directeur.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 12 mai à 20 h 30 au local de Corbeil-Essonnes.

Tous les sujets étant abordés, la séance est close à 23 h 00.